

# Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

**Cible**

## Wauquiez

Président des *Républicains* et président de région, Laurent Wauquiez s'est répandu en propos diffamatoires à l'encontre d'Emmanuel Macron, de Nicolas Sarkozy et de Gérard Darmanin lors d'un cours donné devant les étudiants de l'École de management de Lyon. D'où une tempête médiatique.

Avec leurs mines scandalisées, les principaux dirigeants politiques ont rivalisé dans l'hypocrisie. Les propos du nouvel espoir de la droite, enregistrés à son insu, ne peuvent être tenu pour un regrettable dérapage individuel.

Laurent Wauquiez appartient à un milieu politique qui obéit à une logique de gang : prise de territoire, contrôle de ce territoire pour accumuler du capital matériel et du capital symbolique en vue d'agrandir le domaine. Tous les moyens sont bons, sauf l'assassinat, pour éliminer les rivaux - et nul n'ignore que les plus dangereux sont ceux de sa propre bande.

Les directions des grands partis politiques sont des blocs soudés par la haine, que le rejet des confrontations intellectuelles porte à l'extrême. Il n'est pas étonnant que le langage policé de la communication fasse place au parler des coupe-jarrets quand les micros sont ou semblent éteints.

## Antisémitisme

# Refuser

# la

# haine

## Silicon Valley

Menace  
totalitaire

p. 6 - 7

## Idées

Jean-Pierre  
Le Goff

p. 9

# Effets de meute

**D**epuis que l'affaire Weinstein a éclaté aux États-Unis, des groupuscules qui prétendent représenter la vertu féministe exploitent soupçons et rumeurs pour étayer leur campagne contre le harcèlement sexuel. Faut-il se joindre à la meute ?

Que peut-on penser de « *l'affaire* » Nicolas Hulot ? De l'incarcération de Tariq Ramadan ? Des soupçons qui pèsent sur Gérard Darmanin ? Rien ! On ne sait pas si les faits sont établis, quant au viol dont des femmes auraient été victimes mais, pour ce qui concerne Nicolas Hulot, la plainte déposée contre lui a été classée sans suite. Gérard Darmanin n'est pas mis en examen et l'incarcération du prédicateur islamiste n'implique pas sa culpabilité. Il faut attendre que la justice ait suivi son cours et s'en tenir à la présomption d'innocence qui vaut aussi pour les adversaires politiques.

Les médias n'ont pas cette prudence. Ils sont dans la logique du chasseur et au moindre indice ils lâchent la meute des experts, des féministes accréditées, des commentateurs de tout et de n'importe quoi – par exemple l'inusable Christophe Barbier.

Sur « *l'affaire* » Nicolas Hulot, des heures d'antenne sur les chaînes d'information en continu alors que tous les intervenants admettent qu'il n'y a pas d'affaire. Somme toute, « *l'affaire* » tient à l'idée qu'il aurait pu y avoir une affaire judiciaire,

au siècle dernier. On peut faire des tonnes d'émissions sur des crimes qui auraient pu être commis par des gens qui ont failli devenir des criminels... On appelle cela des fictions !

Les discussions sur le cas Darmanin placent les médias dans une position de dédoublement : les gens de médias qui organisent la pression médiatique passent une partie de leur temps à s'interroger sur l'impact de la pression médiatique. Comme si cette pression était un phénomène extérieur ! Comme si les gens de médias ne décidaient pas de créer et de faire monter la tension sans le moindre égard pour les personnes, sans le moindre respect pour les familles. Nous nous souvenons des rumeurs ignobles autant qu'in vraisemblables qui avaient servi à monter l'affaire Baudis en 2003 mais rien, dans le petit monde des médias, ne sert jamais de leçon.

Les journalistes des chaînes d'information en continu ne sont pas les seuls responsables de ces campagnes de harcèlement. Il y a aussi des associations groupusculaires qui fonctionnent comme des entrepreneurs en scandales sexuels – à côté d'associations ou personnages qui s'organisent en entrepreneurs identitaires, voire en entrepreneurs de guerre civile. Tous montent des « *affaires* » en exploitant des thématiques précises – « *féministes* », racistes, xénophobes – qui ne visent pas l'opinion publique dans son ensemble mais des publics-cibles et les grands médias. Les chaînes de télévision adorent ces affaires, car elles produisent de l'image et du tapage. Bien entendu,

l'exploitation du scandale est faite sous des prétextes hautement vertueux. On montre qu'on est dans le camp du bien en exprimant sa sollicitude à l'égard des « *racisés* » qui voudraient se constituer en communautés et en participant au combat contre la culture du viol et du harcèlement.

La vertu des médias, qui visent avant tout le profit par les recettes publicitaires, est hautement problématique. Douteuse également, la rigueur intellectuelle des entrepreneurs en guerre des sexes qui ont toujours un œil sur le niveau de leurs subventions et qui font commerce de leurs conseils. Écrire cela, c'est bien entendu se faire complice des violeurs et des harceleurs puisque ces associations militent contre ces fléaux !

Ce procédé classique d'intimidation pourrait fonctionner si les associations ultra-féministes ne desserviraient pas la cause des femmes par leurs accusations outrancières et inopérantes. Outrance, quand Caroline de Haas déclare que « *L'État est complice, de fait, de ces crimes de masse que sont les viols* ». Outrance, quand la même personne affirme qu'« *un homme sur deux ou sur trois est un agresseur* » en confondant allègrement, dans ses statistiques pifométriques, le viol et les différentes formes de harcèlement qui peuvent n'être que des avances lourdingues. Propagande inopérante de surcroît car le véritable harcèlement a le plus souvent lieu sur les lieux de travail où la dénonciation de ce qui est en fait un chantage se paie d'un licenciement.

Pour « *oser le féminisme* » au bureau ou à l'usine, il faut participer à la lutte des classes.

Sylvie FERNOY

### SOMMAIRE

P 1 Cible : Wauquiez - P 2 : Effets de meute - P 3 : Réformes : Ils veulent tout casser ; Écho des blogs - Marchés financiers P 4 : Société : Refuser l'antisémitisme - P 5 : Pyeongchang : Etat d'hypothermie - P 6 - 7 : Technolibertarisme : Tous californiens - P 8 : Politiques publiques : Fractures territoriales - P 9 : Idées : Histoire d'une génération - P 10 : Souvenir : Edmond Michelet ; Histoire : Sophie de Habsbourg\* - p 11 : Brèves : Cambodge, Autriche, Turquie - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : Bertrand Renouvin : Servir l'État

# Ils veulent tout casser

**F**ace à des oppositions dispersées et à des syndicats divisés, l'Elysée croit possible de lancer en même temps et de réussir les grandes réformes ultralibérales inscrites au programme de l'oligarchie. Cette tactique repose sur un pari.

Emmanuel Macron impose un programme accéléré de réformes pour plaire au gouvernement allemand, pour répondre aux exigences de ses groupes de soutien et parce qu'il a le champ libre au Parlement. Comme il a réussi à faire passer les ordonnances sans résistance syndicale significative, il se croit invincible et lance ses troupes à l'assaut des « citadelles » publiques. Il s'agit de casser les statuts, et d'introduire partout la logique de la privatisation qui provoquera tant de désordres qu'on finira par décider de privatiser pour « sauver » ce qui peut l'être :

**Réforme du système de santé** avec, entre autres projets, des regroupements d'hôpitaux, le développement de l'ambulatoire et le recours à la télémedecine.

**Réforme de la justice** qui risque de se traduire par de nouvelles fermetures de tribunaux d'instance et de grande instance.

**Réforme de la fonction publique** qui va entraîner des réductions d'effectifs, des licenciements collectifs déguisés en départs volontaires et la remise en cause du statut des fonctionnaires d'État.

**Réforme de la SNCF** qui vise la disparition à terme du statut des cheminots et la suppression du quart du réseau ferroviaire.

Nous analyserons ces réformes dès qu'elles seront précisées mais l'intention qui les anime toutes est limpide et parfaitement imbécile : pour réparer les désastres provoqués par l'ultralibéralisme, aller toujours plus loin dans l'ultralibéralisme. Cela peut passer facilement dans des secteurs où les salariés sont peu ou pas organisés et soumis à la pression patronale. Mais la réforme de la santé vise un secteur où toutes les catégories de personnels sont épuisées et déjà en révolte. La magistrature, non moins sinistrée et salement étrillée en 2011, est en train de se mobiliser. Dans la fonction publique d'État et à la SNCF, les syndicats sont puissants et appellent à manifester.

Emmanuel Macron mène la guerre de classe avec audace mais il commet une erreur classique : il méprise ses adversaires. C'est d'autant plus dangereux que les mécontents et les furieux sont largement majoritaires dans le pays.

Annette DELRANCK

# Marchés financiers

**S**ur le blog *les-crises.fr* (1), Jacques Sapir revient sur les remous financiers qui affectent les marchés d'actions depuis début février en soulignant combien cette crise est porteuse de dangers pour l'économie réelle.

Après en avoir exposé les causes premières : « *A la base, il y a la remontée des taux obligataires aux États-Unis. (...) Cette remontée, qui indique probablement que la période de taux extrêmement bas que l'on connaît depuis ces dernières années est en train de se clore, a eu un effet direct sur les marchés d'actions. Des sommes ont été transférées de ces marchés vers le marché obligataire, entraînant évidemment des ventes d'actions. (...) Il faut ensuite tenir compte de facteurs techniques, qui ont accéléré, voire dramatisé, cette tendance baissière. (...) Surpris par le retournement de tendance, [les opérateurs] ont vendu brutalement ce qu'ils avaient acheté. (...) Enfin, les algorithmes qui gèrent les plateformes automatiques ont réagi brutalement dès que la baisse a dépassé un certain niveau. Cette combinaison de facteurs explique en partie la brutalité de la baisse (...)* », il s'attache à démontrer la vacuité du fameux « *théorème du ruissellement* » : « *(...) l'accroissement des bénéfices des sociétés, et des dividendes des actions, ne correspond pas à un enrichissement identique des salariés, et de la majorité de la population. Or, au bout du compte, c'est l'enrichissement de l'ensemble de la population, et non (...) des 0,1%, des 1%, voire des 10% aux revenus les plus élevés, qui ouvre un marché en expansion capable d'absorber la production des firmes et de garantir leurs profits. Il y a un aphorisme bien plus vrai que le fameux théorème (...) : « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain » [c'est] : « La hausse des revenus du plus grand nombre est la garantie de l'écoulement du surcroît de production qui justifie les investissements d'aujourd'hui » (...) « Or, la structure de l'économie financiarisée, qui domine le monde depuis près de 25 ans, empêche la redistribution des gains de productivité (...) aux salariés. »*

Puis il conclut par le rappel d'une vérité politique fondamentale : « *Le retour à la souveraineté des États apparaît comme la condition nécessaire (mais pas nécessairement suffisante) à l'inversion de cette tendance malsaine qui a entraîné un désajustement toujours croissant entre les rythmes de croissance des revenus des « 1% » et ceux de la majorité de la population. Il en va du bon fonctionnement de l'économie. Or, (...) la force de rappel que constitue la (...) probable crise de surproduction constitue une menace qui plane de plus en plus sur les marchés financiers. »*

Loïc de BENTZMANN

(1) [www.les-crises.fr/russeurope-en-exil-crisis-krach-ou-simple-avertissement-par-jacques-sapir](http://www.les-crises.fr/russeurope-en-exil-crisis-krach-ou-simple-avertissement-par-jacques-sapir)

# Refuser l'antisémitisme

**L**a profanation, le 1<sup>er</sup> novembre 2017, de la stèle commémorant la mort tragique de Ilan Halimi en 2006 comme le meurtre, le 4 avril dernier, d'une habitante du 11<sup>ème</sup> arrondissement de confession israélite sans oublier la séquestration d'un couple à son domicile de Livry-Gargan et sa molestation, les 7 et 8 septembre, pour lui dérober l'argent qu'il ne pouvait que posséder comme juif a replacé sur le devant de la scène - après les événements tragiques de 2012 et 2015 (1) - la question de l'antisémitisme en France. Une question à laquelle les royalistes ne peuvent qu'être sensibles

L'histoire de l'antisémitisme en France et en Europe est fort ancienne et remonte au moins à l'époque médiévale. Rappelons-nous les statues de femmes aux yeux bandés et au bâton brisé sur la façade de nos cathédrales, à Strasbourg par exemple. La Révolution française a émancipé les Juifs et Bonaparte est à l'origine d'institutions communautaires toujours présentes dans la France contemporaine. Pourtant, le triomphe supposé des Lumières n'a pas empêché l'Affaire Dreyfus et son cortège immonde de haine, de diffamation, de déshonneur. Les royalistes ne peuvent qu'y être sensibles puisque notre famille politique hélas s'est largement répandue alors en imprécations antisémites. Le maître de l'Action française avait fait du rejet des Juifs un élément essentiel mais non exclusif de sa doctrine. Cela ne compte sans doute pas pour rien dans son ralliement au régime de fait dit de Vichy. Lorsque nous avons créé la Nouvelle Action française, devenue en 1978 Nouvelle

Action royaliste, ce fut entre autres pour rompre avec ce passé qui, pour paraphraser un historien célèbre, ne passait pas chez les jeunes royalistes que nous étions.

C'est dire si nous ne pouvons qu'être sensibles au vent mauvais qui souffle. Sans tomber dans la psychose, nous ne pouvons que dénoncer une attitude, des actes inqualifiables. Les Juifs en France représentent moins de 1% de la population. Pourtant en 2016, ils ont fait l'objet de 30 % des agressions violentes à caractère raciste dans notre pays. Que des gens soient obligés de quitter leur habitation pour aller vivre en paix dans un autre quartier, que des parents demandent à leurs enfants de ne pas porter la kippa dans l'espace public de peur qu'ils ne soient agressés, ne saurait en aucune manière être toléré. Ainsi sur les dix dernières années, sur 400 000 Français juifs, entre 50 à 60 000 personnes ont changé de ville pour des raisons de sécurité (2) phénomène surnommé la « *petite Alya* ». De même nous ne pouvons que condamner le fait qu'une partie des participants à une manifestation de soutien aux Palestiniens le 20 juillet 2014 s'en soient pris à une synagogue et que des commerces et des voitures aient été brûlés. Le Grand Rabin Korsia n'hésite pas à fustiger une instrumentalisation de l'antisémitisme par une partie de l'extrême-gauche (3). Refusons que sous prétexte de solidarité avec les Palestiniens, on puisse impunément s'en prendre à des innocents. Non, l'antisémitisme ne conduit pas à la révolution, mais seulement à la bêtise et dans certains cas au crime.

Pour autant, nous refusons également que les quartiers difficiles de nos banlieues soient pointés du doigt sans le moindre discernement. Qu'un antisémitisme véhiculé par certains sites internet touche entre autres certaines populations arabo-musulmanes souvent jeunes n'a rien qui nous surprenne. Les théories complotistes trop souvent relayées sur la Toile prédisposent à l'adhésion à l'idée d'un complot juif. Ce complotisme cependant

connaît du succès bien au-delà des banlieues sensibles et touche aussi les beaux quartiers. Non, toutes les cités ne sont pas peuplées d'antisémites furieux prêts à en découdre par bêtise ou cupidité nauséabonde. Le Grand Rabin de France lui-même appelle au refus des amalgames et au rejet d'une vision des choses qui ferait de notre pays une terre de terreur pour les Juifs. Si certains de nos concitoyens puisent dans le contexte actuel une raison supplémentaire pour faire leur Alya, ce n'est qu'un motif parmi d'autres et une très grande majorité de nos compatriotes israélites tiennent à rester sur le sol français pour la simple et bonne raison qu'il est le leur.

Par ailleurs si les médias n'hésitent pas à évoquer les tensions intercommunautaires ou les agressions racistes, ils n'évoquent guère toutes les actions entreprises pour une meilleure compréhension mutuelle entre Juifs et Musulmans entre autres. Ainsi l'Institut catholique de Paris a-t-il créé en 2007 un diplôme universitaire appelé « *Interculturalité, laïcité, religion* » dont une grande partie des étudiants sont des musulmans (4). Tout récemment, le 18 décembre 2017, la Rabbinne Pauline Bebe a célébré la fête d'Hanouka dans sa synagogue du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en présence de musulmans et de chrétiens qui ont répondu à son invitation. D'ailleurs si on reprend l'année 2016 précédemment évoquée, le nombre d'agressions antisémites a baissé de 58% et il pourrait encore avoir baissé en 2017 (5).

Une politique judiciaire ferme et adaptée, le rejet de tout communautarisme sont les seules réponses que se doivent de formuler les pouvoirs publics locaux et nationaux. Quant aux citoyens, ils doivent refuser tout discours antisémite quel qu'il soit.

**Marc SÉVRIEN**

(1) Attaque de l'école Ozar Hatorah, après l'assassinat de trois militaires par Mohamed Merah, le 19 mars 2012. L'attaque de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes le 9 janvier 2015, par Amedy Coulibaly

(2) *La Vie*, 4 janvier 2018, p. 20.

(3) *Idem*, p. 17.

(4) *Ibid.* p. 23.

(5) *Ibid.* p. 21.

# État d'hypothermie

**P**eut-on prédire en février le temps qu'il fera en mai ? Une hirondelle ne fait pas le printemps. L'opération de communication de Pyongyang pour les jeux d'hiver a pleinement réussi. Mais on ne connaît pas la suite.

Kim Jong Un se révèle un stratège de première force. Il a enfoncé les Américains à tel point que le vice-président Michael Pence a dû quitter la réception officielle six minutes après y être arrivé. En Corée du Sud, où les Etats-Unis sont depuis soixante ans un État dans l'État, une citadelle au cœur de la capitale, c'est aussi impensable qu'il y a cinquante ans au Sud-Vietnam à la veille de l'offensive du Têt qui avait permis aux nationalistes de prendre les villes du Sud et de parvenir jusqu'à l'ambassade américaine. Bref les Américains ont tort de considérer les Sud-coréens comme des supplétifs. L'armistice de 1953 a été signé entre Washington et la Corée du Nord, le sud n'était pas reconnu comme partie. Aujourd'hui les Sud-Coréens ne se privent pas pour dire que la question nucléaire est un problème entre Pyongyang et Washington et la communauté internationale. La Corée du Sud n'est pas partie au différend.

Le dirigeant nord-coréen a bien entendu vu la faille et s'y est engouffré. Il a tout fait pour placer un coin entre Séoul et Washington, profitant de l'élection en mai d'un président d'ouverture. La politique dite du « rayon de soleil » des années 2000 ne pourra néanmoins pas reprendre car les deux Corées ont évolué : le nord a acquis une capacité nucléaire effective et non plus théorique ; le sud s'est un peu plus mondialisé, reléguant le problème de la division du pays en seconde ou troisième po-

sition. L'écart s'est donc accru entre les deux Corées contrairement à ce qui s'était passé pour les deux Allemagne dans les années 1980.

Il n'y aura pas réunification. La Corée du Nord a vocation pour durer. Sa politique nucléaire est une prise de conscience de cet état de fait. La bombe n'est pas un moyen d'attaquer les voisins, même pas le Japon, mais de garantir la pérennité de l'indépendance du nord et par contagion celle du sud et éventuellement même celle du Japon. On a appelé cela « *finlandisation* » en Europe. Combien de Sud-Coréens et même de Japonais ne seraient-ils pas favorables à une « *neutralisation* » de l'Asie du Nord-est comme celle qui a été manquée en Asie du Sud-est ?



C'est bien entendu ce dont ne veulent absolument pas les Américains. Bombarder les installations nucléaires nord-coréennes est du même genre que de vouloir bombarder les sites chinois que ce soit lors de la guerre de Corée (Mac Arthur en 1951) ou du Vietnam (Goldwater en 1964). Les Chinois ne s'y trompent pas qui soutiennent les Américains mais seulement jusqu'à cette ligne rouge. Pas au-delà.

Le succès de l'opération de communication pour les JO d'hiver de Pyeongchang devrait encourager Kim Jong Un à poursuivre dans ce sens. Personne ou presque n'avait jamais vu un nord-coréen en chair et en os. La jeune sœur du président,

les majorettes, la chanteuse de variétés la plus populaire, les professeurs de Taekwondo, un couple de patineurs, soudainement les nord-coréens ont pris forme humaine et individuelle - on n'avait vu auparavant que des groupes, des collectifs. On sait que, pour stigmatiser une population, il faut d'abord la déshumaniser : des cafards, des cochons, des puces. Pour la première fois, hors la propagande officielle, les Nord-coréens quasiment assimilés à des extraterrestres se sont ré-humanisés. Comment justifier l'emploi d'armes atomiques même tactiques sur de tels semblables ?

La France et l'Europe ne sont en rien menacés par Pyongyang sauf s'ils adhéraient à un délire washingtonien. La parole de la France ignorée à Pnom-Penh en 1966 risque hélas de l'être tout autant aujourd'hui. Cela n'empêche pas qu'elle s'élève à nouveau. Il s'agirait de soutenir officiellement les efforts du président Moon Jae In - soumis à une opération de déstabilisation avec d'autres moyens, certes, mais du même genre que hier les dirigeants sud-vietnamiens ou sud-américains trop indépendants aux yeux de la Maison Blanche -, de se rapprocher publiquement de Moscou et de Pékin sur le dossier coréen, de proposer une conférence à quatre ou à six dont l'Europe ne soit pas exclue. Il ne faut pas partir de la question nucléaire qui n'est qu'un instrument, mais des causes de la politique nucléaire, qui ne peut trouver une solution que dans la garantie des deux États.

Le général de Gaulle avait ouvert en février 1968 les JO d'hiver à Grenoble. Ce fut un grand moment. Nul alors n'imaginait ce qui allait se passer en mai. Les JO de Pyeongchang de février 2018 furent un grand moment. Il serait bon de veiller à désamorcer ce qui pourrait se passer en mai.

**Yves LA MARCK**

# Tous californiens ?

**Au rêve californien des hippies a succédé l'utopie technolibertarienne diffusée par les gourous de la Silicon Valley. Incontestablement séduisante, la promesse d'une humanité formée d'individus connectés aux choses et aux êtres repose en fait sur l'exploitation de nouvelles classes ouvrières et nous entraîne vers un totalitarisme doux, qui privera l'homme de sa liberté essentielle. Ce mouvement paraît irrésistible. Est-il possible de s'y opposer ?**

Cinquante ans après la grande vague contestataire qui s'épanouit aux États-Unis à la fin des années soixante et qui explose en mai 1968 dans notre pays, on voit que les ruses de l'histoire furent cruelles pour ceux qui avaient cru aux « *grands récits* ». Beaucoup attendaient la révolution, mais ce fut en France comme ailleurs « *l'été de la Saint-Martin* » du marxisme selon la formule de Maurice Clavel. Puis on assista à la jonction de l'esprit libertaire et de l'idéologie libérale dans un capitalisme renouvelé, toujours plus radical et dominateur. Certains s'en étonnent encore mais nous n'avons plus le loisir d'y revenir car nous sommes maintenant confrontés à une rencontre fusionnelle entre les nouvelles technologies et l'utopie libertaire. Il en résulte un processus qui est en train de bouleverser les rapports entre les hommes, et les rapports entre les hommes et le monde.

Ecrivain et philosophe, Eric Sadin fait magistralement l'histoire de ces mutations dans un livre (1) qui prolonge sa remarquable « *cri-*

*tique de la raison numérique* » (2). Cette histoire commence et se poursuit en Californie, ce qui ne saurait guère étonner les lecteurs de Lucien Sfez qui nous avait expliqué que les États-Unis sont le pays de l'utopie technicienne (3). La Californie des *Sixties* avait conquis l'Amérique. C'est maintenant la Silicon Valley qui est en train de conquérir le monde en réalisant le vieux rêve soixante-huitard : changer la vie. Ce changement est rendu possible par le développement prodigieux de nouvelles technologies : accumulation massive de données, générales puis personnelles grâce aux traces laissées sur Internet ; avènement des réseaux sociaux en ligne dans l'esprit communautaire de la contre-culture des années soixante ; puis développement de « *l'administration robotisée des choses* » et, à partir de 2007 avec la diffusion des téléphones intelligents, progression fulgurante des services à la personne sous forme d'applications inventées par des startups.

Sous l'égide de Google, Microsoft, Amazon et autres géants étatsuniens, nous avons l'impression que la vie sera de plus en plus facile et passionnante : nous participons désormais à toutes sortes d'échanges planétaires grâce à des techniques ludiques conçues par les bons génies de la Silicon Valley. Cette impression, largement partagée dans les sociétés modernes, favorise la croissance de l'écosystème numérique mais elle ne procède pas d'observations spontanées. Nous ne faisons que reprendre les formules d'un nouveau Grand Récit fort bien décortiqué par Eric Sadin. A l'origine, en 1938, il y a la création par William H. Hewlett et David Packard d'un audio-oscillateur dans un garage de Palo Alto. Tel est le geste de la rébellion originelle. Quant au garage, il devient le mythe fonda-

teur de la création d'un prototype par des aventuriers du capitalisme. Ces individus géniaux développent leur propre vision, qui est en rupture avec le cadre industriel existant - mais en harmonie avec le rêve américain de la réalisation de soi-même par l'effort.

Dans les années soixante-dix, la Silicon Valley fut le théâtre de débats entre deux philosophies de la technique : l'une rationaliste, centralisée et fonctionnaliste, l'autre souple et émancipatrice dans la ligne de la sociologie contestataire. En 1972, Steward Brands, fondateur de l'une des plus anciennes communautés virtuelles, décrit l'ordinateur comme un nouveau LSD et explique que cette machine est fabriquée par des révolutionnaires qui veulent « *désinstitutionnaliser la société et donner le pouvoir aux individus* ». On voit alors apparaître la figure de l'entrepreneur libertaire qui se présente comme un génie visionnaire dont la puissance inventive va libérer l'humanité. Avec Steve Jobs et Apple, c'est cependant le thème de la créativité individuelle qui domine dans les années quatre-vingt mais, au tournant du siècle, la perspective de l'interconnexion générale se fit sous la double impulsion libertaire et libérale : grâce aux réseaux, on allait enfin connaître la fin de l'histoire et l'harmonie universelle ! Dix ans plus tard, l'utopie culturelle de l'émancipation par les réseaux fait place à place à une nouvelle utopie, économique et financière : « *la duplication numérique du monde*, écrit Eric Sadin, *a fait émerger un horizon de profits intarissables qui, sous le couvert des bonnes intentions déclarées visant à améliorer le sort de l'humanité, excite toutes sortes de convoitises et de désirs* ».

Le modèle de la Silicon Valley est devenu mondial. Tous les pays cherchent à imiter le système industriel et financier californien - de l'Amérique latine à la Chine en passant par l'Europe. Emmanuel Macron est manifestement happé par cette silicolonisation à base de *startups* inventives et de magiciens



de l'intelligence artificielle. Ce nouveau monde n'est pas soumis à des processus techniques irrésistibles. Toute technique est une technologie : un discours qui porte une vision générale de l'homme et du monde, idéologique ou utopique (4). L'esprit de la Silicon Valley, tel que l'analyse Eric Sadin, mêle l'idée américaine de la perfectibilité infinie de l'homme, l'apologie de la rationalité scientifique qui serait capable de résoudre toutes les anomalies sociales et toutes les erreurs de jugement individuelles et le culte libertarien de l'individu qui s'auto-réalise hors de toute hiérarchie. Paradoxalement, l'intelligence artificielle vise à éliminer l'humain qui pèche par inattention, qui fait des erreurs de calcul, qui a des croyances inadéquates. Avec l'ordinateur, les fautes d'orthographe sont réparées, avec la voiture Google sans chauffeur il n'y a plus d'accidents... mais ces éléments positifs portent en eux la négation de l'être humain. L'homme est dépossédé de sa faculté de juger par une machine qui sait mieux que lui comment interpréter le monde et comment s'y conformer

pour en tirer le maximum de plaisirs.

L'utopie technolibertarienne nie la liberté humaine et récuse le politique en tant que tel. Elle est tout à fait compatible avec les délires du trans-humanisme mais contredit très concrètement l'exigence de justice sociale. La diffusion du modèle californien a brisé le rêve d'une démocratie accomplie, étrangère à toute hiérarchie. La Silicon Valley mondialisée, c'est une société de castes ainsi décrites par Eric Sadin :

Tout en haut l'élite des mathématiciens - *king coders* – qui conçoivent les algorithmes complexes. Souvent venus de pays pauvres, ils sont devenus riches et vivent hors de tout lien territorial.

Au milieu, les programmeurs qui tapent du code et surveillent les machines, les spécialistes de la finance, des relations publiques, de la mercatique... Les membres de cette caste vivent confortablement et sont fiers de contribuer au bien-être de l'humanité – sans comprendre que leurs capacités sont exploitées avec un parfait cynisme mais dans une excellente ambiance.

Tout en bas, les innombrables ouvriers, souvent asiatiques, des usines d'assemblage des ordinateurs et des téléphones qui travaillent comme des robots en inhalant des produits toxiques.

Ailleurs, éparpillés et eux aussi surexploités, les entrepreneurs individuels qui conduisent les taxis ou louent leur appartement : ils sont soumis aux algorithmes qui gèrent la plateforme – Uber, Rbnb - en assumant tous les coûts et risques de leur activité.

On dit que les travailleurs des deux dernières catégories ont au moins la chance d'avoir un travail mais ils seront un jour ou l'autre

remplacés par des robots. Eric Sadin évoque la « *sauvagerie entrepreneuriale* » et la « *criminalité en sweat-shirt* » qui règne dans les grandes compagnies dont nous utilisons chaque jour les produits et qui sont dirigées par des gourous qui apparaissent comme de géniaux et sympathiques bienfaiteurs. En fait, ils cachent sous leurs allures décontractées la volonté pathologique de dominer totalement le cours des choses et la vie d'êtres humains devenus parfaitement transparents. Se dessine un totalitarisme doux, dans lequel le guide suprême sera remplacé par des opérations mathématiques dictant les choix individuels et contre lesquelles il serait absurde de se révolter.

La mise à mort de l'homme par la technologie libérale-libertarienne : telle est la perspective qu'il faut refuser. Eric Sadin appelle à l'insurrection contre un système qui détruit toute civilisation. Il milite pour le refus radical des objets connectés, des assistants numériques, de la généralisation des tablettes numériques à l'école... par la mobilisation de tous les moyens qu'offre le droit. Il faut aussi que l'État cesse d'encourager le nihilisme technologique et la marchandisation de l'ensemble de la vie et engage le combat contre les grandes compagnies qui favorisent la domination du capitalisme californien. Contre un modèle radicalement antipolitique, le recours au politique s'impose. Mais qui en voit, aujourd'hui, la nécessité ?

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Eric Sadin, *La silicolonisation du monde, L'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Editions L'Echappée, 2016.

(2) Eric Sadin, *La vie algorithmique, Critique de la raison numérique*, L'Echappée, 2015. Voir ma présentation dans le numéro 1098 de « Royaliste ».

(3) Cf. Lucien Sfez, *La santé parfaite, critique d'une nouvelle utopie*, Le Seuil, 1995. Présentation dans le numéro 782 de « Royaliste » (2001).

(4) Pour Lucien Sfez, l'utopie repose sur le principe de non-contradiction et travaille dans l'imaginaire, alors que l'idéologie opère dans le symbolique et déploie une dialectique.

## Fracture territoriales

**L**a notion de cohésion territoriale a pris le pas sur celle d'aménagement du territoire. La dernière livraison des *Cahiers Français*, publication de la Documentation française, consacre un dossier à « la France et ses fractures territoriales » qui permet de comprendre la logique sous-jacente à ce changement de modèle.

« La concentration de la croissance économique et de l'emploi dans les aires métropolitaines, qui s'opère en France depuis plusieurs décennies accroît les disparités entre région », peut-on lire dans l'introduction à l'article du chercheur Romain Pasquier. Face à ce phénomène, notre pays, « passionné d'égalité territoriale » connaît une manière de querelle des anciens et des modernes.

Aux partisans d'une France urbaine, promoteurs de la métropolisation et de l'inter-communalité, réformateurs, donc modernes, s'opposent ceux qui mettent en avant les dégâts économiques et humains de la concentration urbaine, forcément plus conservateurs.

Les premiers l'ont, pour l'instant, emporté. La création des métropoles a été consacrée par la loi. « Cet échelon territorial s'est ainsi affirmé en tant que modèle spatial, économique et institutionnel qui rayonne sur son environnement régional et bien au delà » souligne un rédacteur des *Cahiers Français*. De nombreuses études, ajoute Nadine Levratto, du CNRS, « légitiment les politiques publiques ciblées sur les métropoles par le fait que celles-ci assurent un rôle de « locomotive ». L'implantation des entreprises dans les métropoles permettrait ainsi à l'ensemble d'un territoire de béné-

ficier d'un avantage économique (On pense à la fameuse théorie du « ruissellement »).

Or, « des analyses empiriques à des échelles fines affaiblissent la thèse du moteur exclusif des métropoles ». Reprend Nadine Levratto. Les études sur lesquelles s'appuient les partisans de la métropolisation, ajoute-t-elle, auraient « extrapolé les résultats favorable à l'effet métropolitain observés sur les villes américaines ».

Voilà qui met à mal l'assurance des « modernes » mais qui n'explique pas tout.

Les fractures territoriales, selon Romain Pasquier, sont le fruit d'une mutation ayant pour toile de fond « le déclin d'un État aménageur à la française », bousculé tout à la fois par une nouvelle géographie économique et par les effets croisés de l'intégration européenne et de la décentralisation ».

L'aménagement du territoire est une spécificité française. Politique conduite par un État interventionniste, dans le cadre du Plan, elle est pendant les Trente Glorieuses « inséparable d'une stratégie globale ou convergent les grands choix de politique économique et une géographie volontaire de l'espace national » explique Romain Pasquier.

Cette politique vise à l'égalité des territoires, principe consacré par la Constitution, rappelle opportunément Eloi Laurent. A la notion d'égalité des territoires, ajoute ce dernier, s'est substitué celle de cohésion des territoires, « déclinaison récente d'un principe européen » qui consisterait, selon la Commission à « garantir le développement harmonieux de tous les territoires de l'Union européenne ». Pour Eloi Laurent, « si la dénomination a changé, les intentions restent les

mêmes ». Romain Pasquier affirme pour sa part que « les instruments traditionnels de l'aménagement du territoire à la française » s'affaiblissent autour d'une sémantique européanisée autour de l'attractivité territoriale ».

Ce concept d'attractivité territoriale doit être rapproché de la mise en oeuvre dans les années 2000 des politiques de « compétitivité des territoires ». Les métropoles, à qui la loi a reconnu un rôle majeur en matière de politique économique, jouent à plein la carte des pôles de compétitivité, à leur seul bénéfice, contrairement aux « métropoles d'équilibre » des années 1960 qui avaient pour vocation de rayonner, conformément aux théories économiques du « développement en cascade » de François Perroux.

Il y a moins d'un an, un rapport sénatorial intitulé *Aménagement du territoire, plus que jamais une nécessité* dressait un sévère réquisitoire contre les responsables des fractures territoriales. « Face à cette situation, écrivaient les auteurs, les pouvoirs publics n'ont fait preuve d'aucun volontarisme. L'aménagement du territoire, autrefois fer de lance de l'action de l'État est devenu le « parent pauvre » des politiques publiques ». Les pouvoirs publics n'ont pas péché uniquement par omission. Les restructurations opérées par l'État, la fermeture de services publics ont aussi contribué à l'affaiblissement économique et démographique des territoires. Monsieur Macron a annoncé lors de la Conférence des territoires la création d'une Agence pour la cohésion des territoires, sorte de guichet unique pour simplifier l'accès aux dispositifs existants. Comprenne qui pourra. Mais la baisse annoncée de 13 milliards d'euros des dotations aux collectivités locales laisse craindre ce que sera sa politique en faveur des territoires.

**Laurent LAGADEC**

*Cahiers Français*, n° 402, janvier-février 2018, La documentation française.

## Histoire d'une génération

**J**ean-Pierre Le Goff, en racontant sa propre histoire, a voulu rendre compte de l'itinéraire d'une génération. Approximativement – il est mon cadet de quelques années – cette génération est la mienne. C'est dire à quel point son récit peut me toucher, ainsi que tous ceux qui ne manqueront pas de se reconnaître dans cet essai d'ego-histoire, qui est aussi une superbe entreprise d'ethnographie. Ceux qui connaissent l'auteur n'en seront pas surpris, le sociologue ayant déjà réussi le tour de force de nous donner la première analyse de Mai 68 qui concilie l'empathie et la distance critique, pour mieux aviver notre lucidité. Avec la France d'hier, il poursuit le même travail, en revenant en amont de l'événement pour décrire de la façon la plus précise ce qui l'a précédé et l'annonce. Ainsi se distingue-t-il, selon sa propre expression, de l'histoire racontée par les vainqueurs et de celle des « revanchards » dont les griefs sont souvent justifiés mais qui oublient que l'étonnante catharsis de soixante-huit a des causes précises, dont l'oubli rend inintelligible toute cette révolte générationnelle : « ... les étudiants contestataires et les gauchistes n'ont pas inventé la crise du christianisme, le discrédit du gaullisme dans de larges parties de l'opinion, la crise de l'université, le mécontentement social, les luttes ouvrières et paysannes et la grève générale qui paralysa un moment le pays. » Grâce à la mémoire précise que Jean-Pierre Le Goff a gardée – notamment grâce à de précieuses archives personnelles et familiales – nous pouvons comprendre le sens singulier de Mai 68, c'est-à-dire le passage de l'ancien au nouveau monde, le nôtre.

Je ne puis évidemment rendre compte de la richesse descriptive du livre, qui à travers le destin de ce garçon né dans le Cotentin, d'un père marin-pêcheur et d'une mère commerçante, fait son apprentissage de la vie au moment où la société passe des privations de la guerre et des sacrifices de la reconstruction à l'ère de la consommation. Tout contemporain est ainsi à même de s'identifier souvent – c'est mon cas – à la lettre même à ce climat familial, scolaire, religieux, en marquant certaines différences qui ne modifient pas sensiblement les lignes du paysage. De ce point de vue, j'ai retrouvé dans un livre également essentiel, qui vient de paraître sur l'effondrement religieux des années soixante, les mêmes caractéristiques sociologiques. L'historien Guillaume Cuchet rejoint le récit du sociologue lorsqu'il résume les trois phases chronologiques des Trente Glorieuses : « la reconstruction et le relèvement des ruines de la guerre entre 1945 et 1949, la modernisation économique et sociale des années 1950 et du début des années 1960, et le changement culturel des années 1960 »(1). C'est ce changement que Le Goff met le mieux en évidence, avec cet avantage de restituer ce qui relève désormais de l'anthropologie historique, comme le dit aussi Guillaume Cuchet, en soulignant ce que ce terme suggère de distance et d'étrangeté.

Edgar Morin avait bien saisi le phénomène en qualifiant Mai 68 de « 1789 socio-juvénile ». L'irruption d'un « peuple adolescent » (Paul Yonnet) correspond à la fois à l'apparition d'une autre classe d'âge qui retarde le passage à la maturité adulte et à une incertitude générale qui « adolescentise », en quelque sorte, une bonne part du corps social : « C'est dans ce moment historique que l'adolescence va devenir un nouveau modèle social de comportement. Elle ne renvoie pas seulement à une classe d'âge, à une période transitoire de la vie qui s'al-

longe, elle va s'ériger en anthropologie du nouveau monde. L'adolescent devient un modèle-type d'individu qui fait de l'intensification du présent un mode de vie qui a tous les traits d'une fuite existentielle et du divertissement pascalien. » Ce pourrait bien être l'origine de ce concept souvent utilisé aujourd'hui, le bourgeois bohème, qui ne relève pas seulement de la rhétorique polémiste.



Voilà qui nous permet de précéder quelque peu la déferlante de la célébration de Mai 68, en essayant de comprendre profondément de quoi il s'est agi : « Crise de l'adolescence et crise de la société entrent en résonance et aboutissent à un malaise présent au sein même de la dynamique des Trente Glorieuses. Les soixante-huitards sont à la fois les orphelins d'une France passée et les enfants de la dynamique de la modernité d'après-guerre (...). La désarticulation des sociétés démocratiques avec l'histoire, la fin des grands récits et des idéologies s'amorcent dans cette période. » Mais à quelles fins ? Incontestablement, c'est une autre période qui commence. Mais peut-elle se réclamer de cette Renaissance qui fut chère au personnalisme des années trente ? Jean-Pierre Le Goff, qui a douloureusement vécu ce moment et surtout sa suite, est le premier à avoir parlé d'« héritage impossible », c'est-à-dire d'une utopie sans promesse de réalisation, ainsi que de la charge nihiliste d'un gauchisme culturel, qui a contaminé la classe politique et pas seulement la gauche. La rupture anthropologique constitue, en fait, une véritable blessure au flanc d'une civilisation qui a prétendu couper tous les ponts, au nom d'une modernité qui avait tous les droits, y compris les plus transgressifs par rapport au passé.

La responsabilité n'en revient pas unilatéralement à la révolte, elle est aussi largement supportée par la société précédente qui a été dans l'incapacité de répondre aux requêtes du monde qu'elle avait créé. C'était le diagnostic de Maurice Clavel, qui dénonçait l'épuisement des idéologies en cours, et pas seulement du marxisme. Comment alors se sortir de cette impasse ? Il n'y a sûrement pas de recettes toutes faites. Le mauvais remake de *Nuit debout* a suffisamment montré qu'il était vain de reproduire à l'identique ce qui s'était passé il y a un demi-siècle. Le livre de Jean-Pierre Le Goff devrait aider à une sorte de sursaut, de la part de tous les partenaires possibles, pour tenter d'y voir plus clair. L'attention que lui a porté *Libération* (qui lui a consacré deux pages) pourrait être un indice intéressant. Je retiendrai, in fine, de son riche témoignage une figure, celle de son inoubliable professeur de philosophie. Une sacrée personnalité, dont le propre, en pleine crise adolescente est d'avoir refusé de suivre le courant, pour proposer une véritable pensée, capable de faire émerger des jeunes gens hors des itinéraires de fuite et des mauvais mirages.

**Gérard LECLERC**

Jean-Pierre Le Goff, *La France d'hier. Récit d'un monde adolescent. Des années 1950 à Mai 68*, Stock.

(1) Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*, Seuil.

## Edmond Michelet

**L**a maison d'Edmond Michelet, à Brive-la-Gaillarde, a accueilli de nombreux dirigeants de la Résistance qui furent parmi les premiers et qui ne virent pas le jour de la Libération.

Le 17 juin 1940, un courtier assermenté, bon père d'une nombreuse famille et militant catholique, décide de refuser la défaite. Il rédige un tract qu'il tape à la machine et diffuse dans les boîtes aux lettres de Brive. Ce tract, le premier de l'histoire de la Résistance, est composé de citations de Péguy et d'abord celle-ci : « *En temps de guerre, celui qui ne se rend pas a raison sur celui qui se rend* ».

Ce premier acte est suivi de beaucoup d'autres et Edmond Michelet devient la cheville ouvrière de l'action clandestine dans sa ville, dans son département, puis dans sa région. Sa maison de la rue Champanatier est toujours ouverte à ceux qui passent, discrets et très vite traqués par la police vichyste et par la Gestapo.

Edmond Michelet fut arrêté en février 1943 et déporté à Dachau, dont il revint. Sur la façade de sa maison, près de la portée d'entrée, une plaque porte les noms de seize de ses camarades qui n'ont pas vu la Libération, certains très connus, d'autres non. Gilbert Beaubatie et Françoise Germane rendent hommage à ces Résistants venus de tous les horizons sociaux, politiques et confessionnels. Ils sont étudiant ou professeur, bijoutier ou avocat, entrepreneur, militaire ou curé. On recense « *cinq catholiques, trois juifs, trois francs-maçons, deux protestants et un israélite converti au catholicisme* », des socialistes, un royaliste, une militante féministe... Trois seront fusillés, deux seront exécutés, deux autres tués au combat, un sera pendu, un se suicidera. Huit mourront dans un camp, en Allemagne, en Autriche ou en Pologne.

La liste de ces noms commence par celui d'une femme, Berty Albrecht, proche collaboratrice d'Henry Frenay à la tête de *Combat*, arrêtée, torturée par les Allemands, morte à Fresnes, probablement étranglée.

**B.R.**

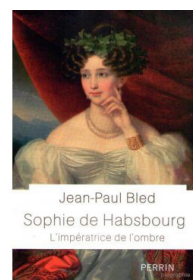
(1) Gilbert Beaubatie, Françoise Germane, *La maison d'Edmond Michelet*, Haut lieu de la Résistance à Brive et en France, Editions Mille Sources, 2017.



## Sophie de Habsbourg (1805-1872)

**P**ersonnage central de la famille impériale autrichienne, sans être impératrice, l'archiduchesse Sophie a eu une influence considérable sur la politique du règne de son fils aîné l'empereur François-Joseph I<sup>er</sup>.

Parce que Sophie de Habsbourg est relativement méconnue, sinon caricaturée par le cinéma, la biographie de Jean-Paul Bled a le grand mérite de replacer la vie et l'action de cette princesse dans l'histoire tourmentée de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle : luttes des grands empires européens, poussée des nationalismes, unités allemande et italienne, revendications constitutionnalistes, etc. L'archiduchesse Sophie, qui s'installe à Vienne en 1824 est une Wittelsbach. Elle est la fille de l'électeur de Bavière Maximilien IV devenu par la grâce de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> roi de Bavière sous le nom de Maximilien I<sup>er</sup> et de Caroline de Bade. Quand elle arrive à Vienne, règne l'empereur François I<sup>er</sup>. Elle épouse un peu malgré elle le fils cadet de l'empereur, François-Charles supposé être le successeur puisque l'aîné Ferdinand n'a pas les capacités à exercer le pouvoir. Cependant Metternich s'oppose à la violation des règles dynastiques. C'est à l'occasion des troubles de 1848 qui ébranlèrent l'Europe que finalement l'empereur Ferdinand abdiqua au profit du fils aîné de François-Charles et de Sophie, le jeune François-Joseph ; c'est la première victoire de l'archiduchesse qui avait su propulser son fils sur le trône par une très habile politique de préparation du futur empereur tout en réussissant à écarter son époux.



L'archiduchesse Sophie, aux idées conservatrices, catholique intransigeante fut ainsi l'artisan du retour de la monarchie aux principes absolutistes. Son influence discrète mais très efficace au cœur du pouvoir a fait d'elle un acteur de premier plan. On l'a du reste souvent comparée à Marie-Thérèse. Grâce à cette biographie qui se lit comme un roman, le lecteur se retrouve au cœur de tous les grands conflits politico-militaires de l'époque et de l'inexorable déclin de l'empire austro-hongrois. Contrairement à sa belle-fille Elisabeth, elle avait compris que « la Monarchie ne s'appartient pas et doit rester fidèle à elle-même, à son esprit et à ses rites, si elle veut continuer à incarner la nation dans la durée » (p. 270).

**Marc HEDELIN**

Jean-Paul BLEDE, *Sophie de Habsbourg, L'impératrice de l'ombre*, Perrin décembre 2017. (303 p.) 23 €

**Cambodge le 6 février :** Insulter le roi du Cambodge pourrait désormais coûter entre 500 et 1200 dollars, un à cinq ans d'emprisonnement a annoncé le Conseil royal, qui précise que cela est une juste mesure qui reste toutefois moindre que dans d'autres monarchies.

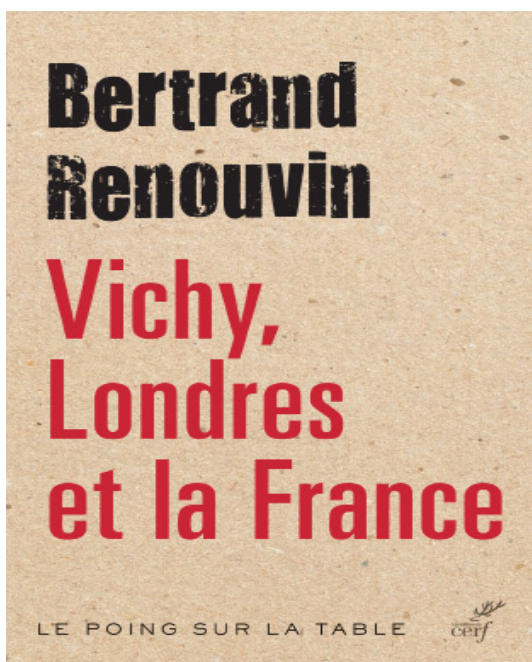
**Autriche, le 8 février :** Le prétendant à la double couronne austro-hongroise demande à l'actuel gouvernement autrichien de soutenir l'entrée au sein de l'Europe de six pays, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro et la Serbie, en raison de ses liens historiques avec ceux-ci. Selon l'archiduc Karl de Habsbourg-Lorraine, pro-européen, « *il est de la responsabilité de l'Autriche à soutenir et prendre position sur les candidatures de ces pays* » ajoutant qu'une « *attention particulière devrait également être accordée à l'Ukraine, qui a besoin d'une perspective européenne claire.* »

**Turquie, le 10 février :** La mairie d'Istanbul a fêté le centième anniversaire de la mort du sultan **Abdul Hamid II** en présence de l'épouse du président Erdogan. La maison impériale des Osmanoglu, rassemblée à cette occasion, avait été conviée aux célébrations, dont la presse s'est faite largement l'écho.

Frédéric de NATAL

## Congrès de la NAR

**Notre congrès se tiendra à Paris les 24 et 25 mars. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer.**



**Le nouvel ouvrage de Bertrand Renouvin est disponible au prix de 6,60 € (franco de port) :**

- sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr>
- ou sur demande adressée par courrier à nos bureaux



### AVIS aux ABONNÉS

Tous les abonnés qui ont une adresse électronique ont droit à recevoir une version PDF de *Royaliste*. S'ils ne la reçoivent pas, c'est peut-être que nous n'avons pas leur adresse ou alors que leur messagerie considère cela comme un « spam ».

#### Alors, que faire ?

- D'abord nous donner votre adresse de courriel en laissant un message sur

[lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr](mailto:lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr)

- Ensuite aller ajouter notre adresse (celle ci-dessus) à vos « contacts » de messagerie.

## Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

**La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h30).** Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12€) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

**Mercredi 7 mars :**

**Patrice Guéniffey**

« Napoléon et De Gaulle »

**Pensez à vous réabonner !**

**Royaliste**  
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

### Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13  
36-38, rue Sibuet  
75012 Paris  
Tél. : 01 42 97 42 57

**Directeur de la publication**  
Yvan Aumont

**Directeur politique**  
Bertrand Renouvin

**Directeur politique adjoint**  
Christophe Barret

**Rédacteur en chef**  
Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801  
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

## Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Date de naissance : ..... Adresse électronique : .....

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

# Servir l'État

**E**mmanuel Macron s'engage dans la « *transformation* » de la fonction publique pour réduire ses effectifs et la soumettre aux procédés du *management* privé. Il s'attaque à des principes institués et à ceux qui les appliquent. Il menace l'État en tant quel tel, qui est l'une des conditions de notre existence nationale.

La France existe aujourd'hui grâce à ses trois Constitutions, administrative, sociale, politique, qui sont le fruit de sa très longue histoire. À la Constitution administrative qui s'esquisse avec Philippe Le Bel, se sont ajoutées la Constitution sociale inscrite dans le Préambule de 1946 puis la Constitution de 1958 qui se fonde sur la Déclaration de 1789 et le texte de 1946. Au fil des siècles, notre histoire s'est instituée sans se figer et l'ensemble de notre organisation constitutionnelle est assurément révisable et perfectible. Or, depuis le milieu des années quatre-vingt, les « *réformes* » de droite et de gauche sont allées dans le sens de la destruction. Destruction de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République devenue avec le quinquennat un instrument de l'oligarchie. Négation des principes inscrits dans le Préambule de 1946. Attaques multiples lancées contre notre Constitution administrative selon les mots d'ordre de l'ultralibéralisme : nombre excessif de fonctionnaires, anomalie de leur statut, lourdeur des procédures ! Cet argumentaire simpliste est repris par le Président des riches qui est persuadé, comme tous les gens de sa caste, que l'organisation étatique sera efficace quand elle sera calquée sur le secteur privé.

Cette confusion entre le public et le privé est absurde. Le pouvoir politique, établi sur nos principes juridiques, et l'État, chargé de mettre en œuvre le droit, sont au service de l'intérêt général. La collectivité nationale telle que nous la concevons en France – celle d'un peuple de citoyens – ne peut exister durablement sans les institutions politiques et administratives régies par le droit public. De leur côté, les entreprises privées visent la maximisation de leurs profits et les organismes privés assurent la défense et la promotion d'intérêts particuliers. Le gouvernement et l'administration publique ne

sont pas comparables ni réductibles au privé parce que le pouvoir politique et l'État sont en charge des conditions même de la vie et de la survie de la nation - la Défense nationale, la sûreté, la protection des droits de tous et de chacun – et parce qu'ils sont les points éminents de notre système de médiations. Le pouvoir politique, dans sa vocation arbitrale aujourd'hui niée, est un médiateur. L'État est le régulateur des conflits sociaux et individuels parce qu'il dispose de la force nécessaire au respect de la loi. Le pouvoir politique et l'État relèvent du domaine de la souveraineté, de la légitimité et de la légalité.



Il est possible et nécessaire de citer mille manquements à ces principes, mille abus et dérives bureaucratiques. Mais contre ces faiblesses et ces scandales c'est aux principes qu'il faut en appeler – non aux règles plus ou moins respectées de la gestion privée. Et c'est selon ces principes que le statut de la fonction publique de l'État doit être envisagé. Le fonctionnaire est dans une situation statutaire et réglementaire parce qu'il est au service de l'intérêt général ; son statut repose sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité qui sont d'ordre politique et qui relèvent de la raison juridique explicitement reliée à la Déclaration de 1789. C'est selon ces principes que la fonction publique peut être améliorée – par exemple si l'on se décidait à respecter l'article 15 de la Déclaration qui dispose que « *la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration* ».

Sous différents régimes politiques, la France s'est construite avec l'État et par l'État. Détruire l'État par la contractualisation, l'évaluation au « *mérite* » et les licenciements collectifs déguisés en « *départs volontaires* », c'est menacer la nation dans son existence à l'heure où, affaiblie dans sa souveraineté, elle est exposée aux puissances financières et à une technologie pré-totalitaire. Face à l'offensive contre la fonction publique, mobilisation générale !

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Lire ou relire : Anicet Le Pors – Gérard Aschieri, *La fonction publique au XXI<sup>e</sup> siècle*, Les éditions de l'Atelier, 2015.